

Sentier de la Lisière

Longueur : 6,3 km

Balisage : vert / Temps : 1h30

Point de départ : Parking de la Pierre Blanche dans la forêt de Grasla, accès par la D6

À la Pierre Blanche ①, prendre l'allée par laquelle arrivent les voitures, puis passer la barrière des pompiers en face. Au bout de 700 m, tourner à droite à la troisième allée ② pour traverser la pinède. Tourner de nouveau à droite au carrefour ③. Continuer en longeant la lisière de la forêt ④ (il faut prendre la voie de gauche). Tourner à droite ⑤ sur la voie empierrée. Passer la plate-forme de retournement utilisée par les camions transportant le bois. Tourner sur votre gauche ⑥, au niveau d'un banc, afin de poursuivre un petit sentier en sous-bois sur le parcours du « Sentier du Refuge ». Au 2^{ème} carrefour avec une allée forestière ⑦, prendre à gauche, en direction du site touristique du Refuge de Grasla. Longer le Refuge de Grasla et la Croix de Charette. Tourner à droite au parking ⑧ et continuer tout droit en direction du Chêne Chevreux ⑨. Au bout de l'allée, tourner à droite pour prendre l'allée du « demi-jour », grande allée sablée menant à la Pierre Blanche ①.

Vous empruntez le sentier cantonal du point ⑨ au point ①.

Liaison « Sentier du Moulin Grolleau » : ③ Prendre le chemin qui sort de la forêt et en arrivant sur la route, tourner à droite, puis à la prochaine route à gauche. Entrer dans le village de L'Abreuvoir, puis tourner à droite sur la D18 vers le bourg de la Copechagnière (prudence circulation). Traverser la rue de la Garenne puis prendre la rue Pierre Rézeau. Passer derrière l'église. Fiche 2 - point ② ... >



> ... **Liaison « Bourg des Brouzils » :** ⑥ Sortir de la forêt. Parcourir 200 m, prendre la première à droite et traverser La Caillère puis La Boutaire. Dans ce dernier village, tourner à droite pour rejoindre La Chemairière en traversant le contournement des Brouzils (prudence circulation). A La Chemairière, emprunter la rue du Fonteny, puis tourner à gauche dans le rue du Pressoir, puis encore à gauche dans la rue du Ruisseau. Ensuite, tourner à droite au chemin des Vignes jusqu'au complexe sportif. Tourner à droite vers la rue du Stade, puis remonter vers le bourg sur 350 m. Tourner à gauche, puis la 2^{ème} rue à droite dans le quartier du Fief. Parcourir le sentier (chemin de la Messe), puis l'allée des Futaies et tourner à gauche en direction de l'église.

Sentier du Refuge

Longueur : 3,7 km

Balisage : bleu / Temps : 1h

Point de départ : Parking de la Pierre Blanche dans la forêt de Grasla, accès par la D6



Prendre l'allée du Gros Bois, à gauche de la Pierre Blanche ①. Tourner sur votre droite ⑥, au niveau d'un banc et continuer en sous-bois. Au 2^{ème} carrefour avec une allée forestière ⑦, prendre à gauche, en direction du site touristique du Refuge de Grasla. Longer le Refuge de Grasla et la Croix de Charette. Contourner le plan d'eau par la droite, ressortir au parking et continuer tout droit en direction du Chêne Chevreux ⑨. Au bout de l'allée, tourner à droite pour prendre l'allée du « demi-jour », grande allée sablée menant à la Pierre Blanche ①.

Vous empruntez le sentier cantonal du point ⑨ au point ①.



DÉPART
LES BROUZILS

1

> Sentier de la Lisière
> Sentier du Refuge



DÉPART

La Pierre
Blanche en
Forêt de Grasla

Sentier de
la Lisière



6,3
km



1h30

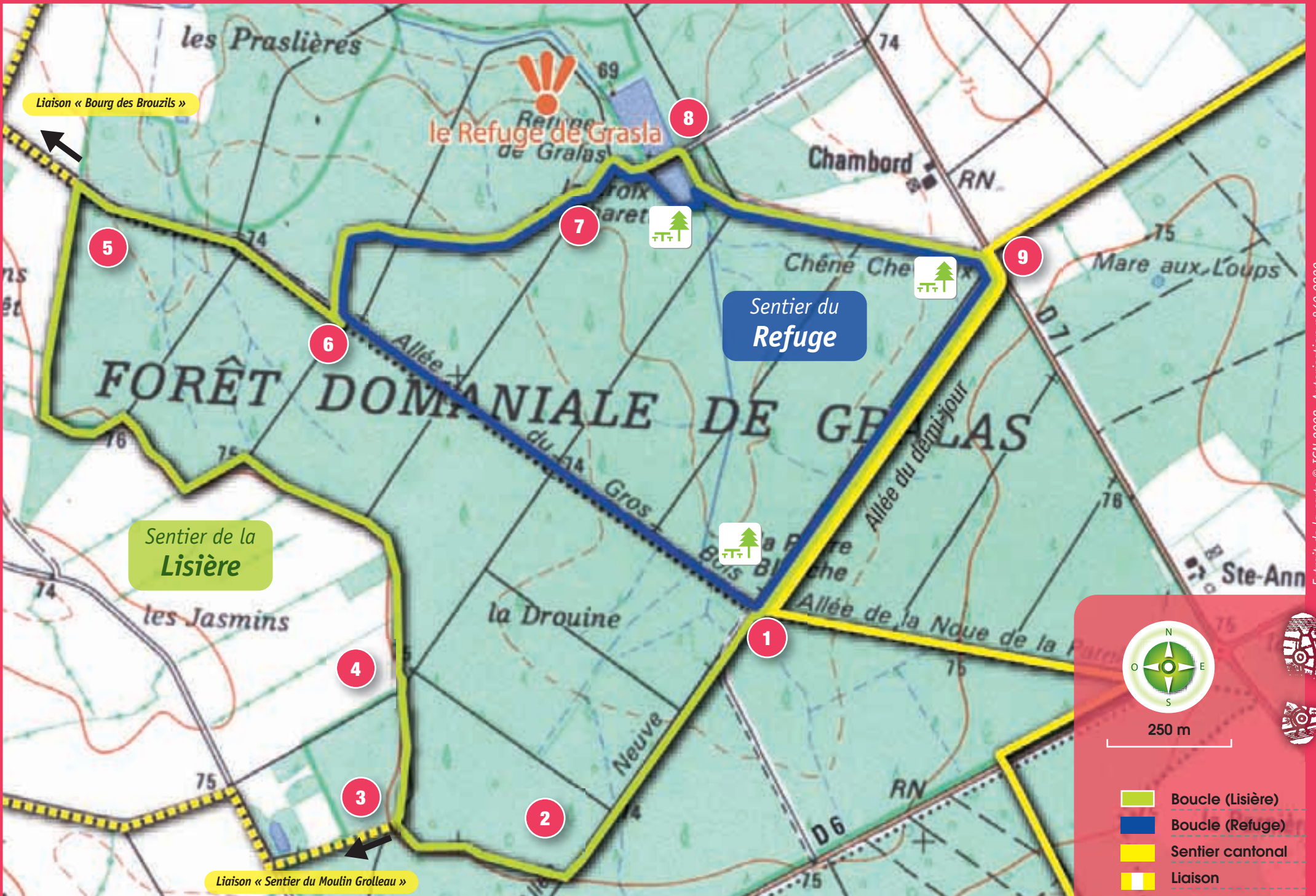
Sentier
du Refuge



3,7
km



1h



Liaison « Bourg des Brouzils »

le Refuge de Gréasla

Sentier du Refuge

Sentier de la Lisière

Liaison « Sentier du Moulin Grolleau »



250 m

- Boucle (Lisière)
- Boucle (Refuge)
- Sentier cantonal
- Liaison